

SOCIETE MUSICALE DE SAINT-ARNOULT-en-YVELINES

4/ Fête de la MUSIQUE

Cette année la Mairie a décidé de mettre un thème et de faire une Fête de St-Arnoult en 2014

Ce thème est la Country Donc seule notre groupe Country participera. C'est une déception pour nous car en 35 ans de Fête de la Musique, c'est la première fois qu'Arnolfia ne participe pas. Sans commentaire.

5/ Possibilité de faire plusieurs concerts dans l'année.

Certaines personnes souhaiteraient faire plus de concerts dans l'année surtout pour la Chorale car Arnolfia fait déjà ce genre de choses. Lors d'une prochaine réunion nous ferons des propositions de concerts. Nous allons réfléchir à la communication et publicité pour notre groupe. Nous pouvons faire venir aussi les orchestres d'alentours comme SOURS,EMH...pour faire des concerts communs, ce qui plait toujours.

6/ Cotisations

Il n'y a jamais eu de cotisations demandées aux adhérents depuis la création de la Société Musicale afin de favoriser toute personne qui voudrait adhérer à ces cultures musicales Mais la Mairie nous presse depuis 2 ans de demander cette cotisation à chaque adhérent. La Présidente rappelle ici qu'une cotisation n'est absolument pas obligatoire dans une association, c'est seulement pour fidéliser la personne.

Nous portons donc cette demande de cotisation au minimum de 10€ annuel par adhérent. Un problème se pose cependant pour la Country qui est financièrement indépendante de l'association puisque les danseurs paient directement les cours au professeur. Mais la Country étant sous la houlette de la Société Musicale qui paie les assurances, nous demanderons à chacun les 10 € annuels qui serviront pour l'assurance.

7/ QUESTIONS DIVERSES

Photocopies : Les photocopies des affiches de Concerts seront désormais faites par la Présidente.

Dates annuelles 2014 Le repas de la Sainte-Cécile se fera le 16 Novembre 2014.
Le Concert annuel Sainte-Cécile se fera le Vendredi 21 Novembre 2014.